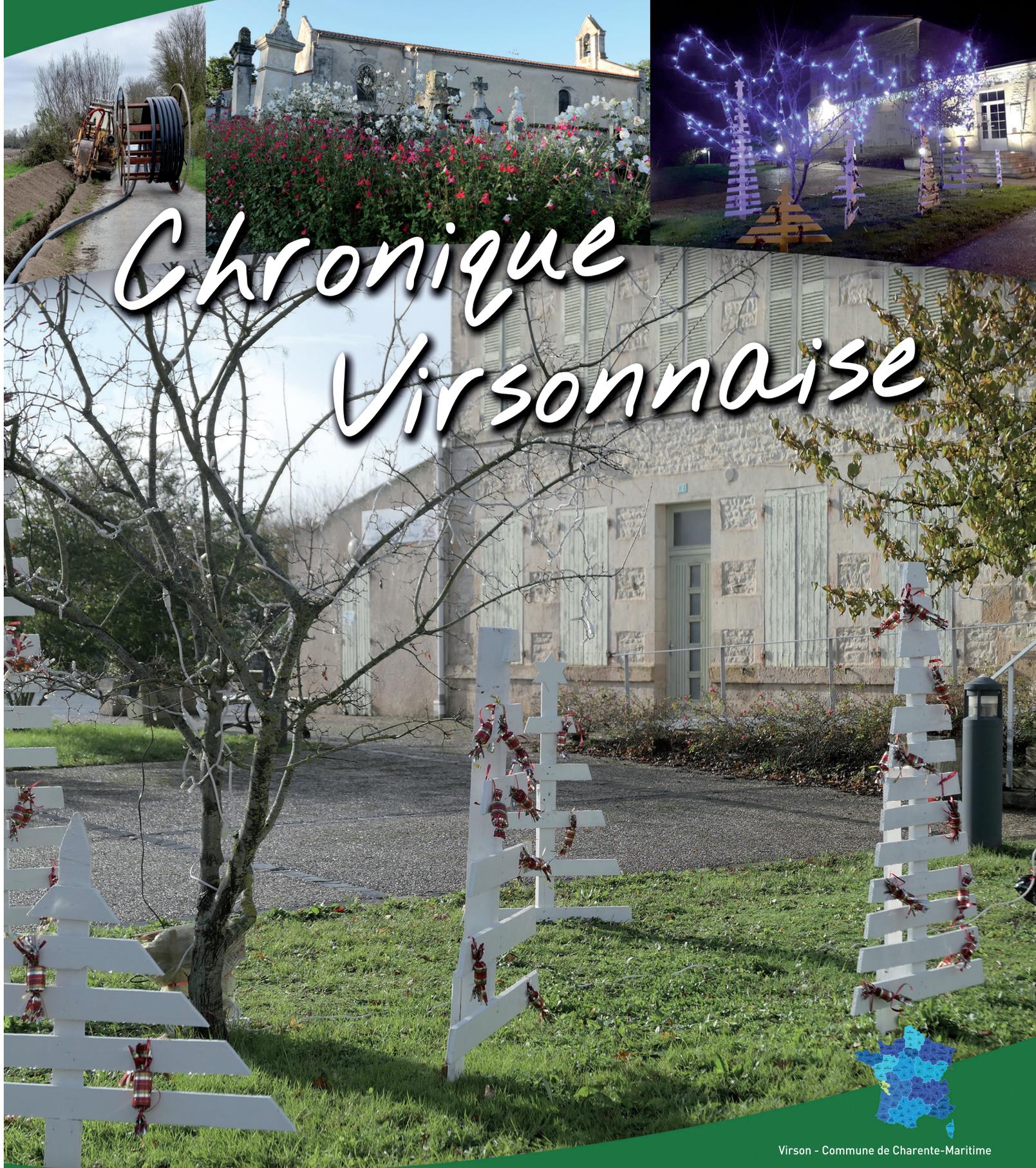




n° 52 - Janvier 2024

Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2024



Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson
Téléphone : 05.46.35.51.96
@ : mairie@virson17.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-16h00 /
16h00-18h00 sur RDV
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Budget	3
Site internet de la commune	4
SNU	4
ZA EnR	4
Conciliateur de justice	5
Conseiller numérique	5
Rénov info services	5
CODEV Aunis	6
Transport à la demande	7
Collecte des biodéchets / Cyclad.....	8-9
Qualité de l'eau	10
Réception TNT	11
Urbanisme	11
Pompe à bras	11
Travaux	12-15
Journée «O PHYTO»	16
Entretien trottoir/cours d'eau.....	16
Ecole	17
Bibliothèque	18
Vie de la commune	18-20
Virson s'anime	21
Associations	22-23
Moustique tigre.....	24
Croqueurs de pommes	25
Dons du sang	26
A votre service	27
Infos pratiques	28

Chronique Virsonnaise n°52

Directeur de la publication : Thierry PILLAUD
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :
Croc'Papier

ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte
Tél. 05 46 93 57 33 - contact@crocpapier.fr
Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite

LE MOT DU MAIRE

Chers Virsonnaises, chers Virsonnais,
Nous nous souviendrons de cette année 2023 comme étant la plus chaude jamais enregistrée jusqu'à présent. Après une sécheresse exceptionnelle qui a touché une bonne partie de la France, le déluge s'est abattu sur le pays. Notre commune n'a pas été épargnée même si les inondations sur Virson n'ont aucune commune mesure avec ce qui s'est passé dans le Nord de la France. Tout le monde se souviendra également du séisme du vendredi 16 juin 2023 qui a été ressenti jusqu'à Virson. Partout, nous observons des phénomènes météorologiques exceptionnels que nous ne connaissions pas jusqu'à lors. Les professionnels du climat nous alertent sur le fait que ces phénomènes sont appelés à se renouveler du fait du changement climatique. Les effets du réchauffement climatique se font davantage ressentir ces dernières années et la réduction des gaz à effet de serre est lente.

Devant cet état de fait, nos gouvernants nous demandent de changer nos modes de vie, de déplacements et de consommation. Les discours des uns et des autres sont remplis de bonnes intentions mais ont du mal à se concrétiser dans les faits. La COP 28 a réuni les grands de ce monde pour que les états trouvent des solutions pour lutter contre la faim dans le monde tout en limitant le réchauffement climatique. Un accord à la fois encourageant et mitigé a été conclu au terme de cette rencontre, les pays producteurs de pétrole étant frieux à l'idée de sortir des énergies fossiles car leur influence sur le monde et leur survie en dépendent.

On nous annonce la fin du plastique depuis de nombreuses années mais on a l'impression d'en avoir toujours plus. Emballage, suremballage, rien n'y fait, il y en a toujours autant.

On remplace le plastique jetable, couverts, assiettes, verres, etc... par les mêmes choses mais en bambou, en bois ou carton. Certes ce n'est pas du plastique mais cela produit toujours autant de déchets, cherchez l'erreur ! Les herbicides sont interdits pour les collectivités et les particuliers mais on ne supporte pas les herbes dites mauvaises sur les trottoirs ou dans les cimetières.

On est contre les traitements chimiques mais quel scandale si par malheur on trouve un ver dans une pomme ou une limace dans un chou-fleur. Tout est fait pour nous inciter à consommer toujours plus alors que l'on nous demande de consommer mieux et moins.

Les constructeurs automobiles ne sont pas à court d'idées pour sortir de nouveaux modèles chaque année et nous inciter à changer régulièrement de véhicule. J'oubliais, on nous incite à faire du vélo mais électrique, c'est tellement plus lucratif pour les fabricants. A ce rythme-là, le Tour de France finira bien par se mettre à l'électrique !

Les publicitaires, les industriels nous poussent à toujours acheter plus. Le commerce en ligne de produits qui

ont fait le tour du globe nous donne la frénésie de l'achat.

Nous achetons aujourd'hui des choses que nous jetterons demain et que nous rachèterons après-demain.

Vous êtes sans doute surpris par ce coup de gueule, mais nous vivons dans un monde de contradictions et toutes ces contradictions doivent nous amener à réfléchir à notre existence et à notre rapport aux choses de la vie courante.

Le chemin paraît tellement difficile pour inverser la tendance. Je ne veux pas être pessimiste mais je pense que la route sera longue pour y parvenir. Cependant, nous pouvons dès maintenant, par des gestes simples apporter notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. La meilleure énergie étant celle que nous ne consommons pas, ne laissons pas nos appareils électriques en veille, ne laissons pas l'eau s'écouler inutilement du robinet, optimisons nos déplacements en voiture etc...

Nous avons la chance de vivre à la campagne avec un bout de jardin, profitons-en. Ne restons pas enfermés devant nos écrans. Faisons un potager pour cultiver nos légumes, produire des fruits, retrouvons le goût des confitures maison et des plats faits maison avec la satisfaction de consommer notre propre production. Allons faire des promenades à pieds ou à vélo sur les chemins comme au temps du confinement... Avec le Covid et le confinement, les médias nous ont fait croire que nos modes de vie allaient changer durablement mais deux ans ont suffi pour que nous reprenions nos habitudes. Impliquons-nous dans des associations pour créer du lien social, pour défendre des causes qui nous tiennent à cœur, pour nous ouvrir au monde et aux autres. Pour notre épanouissement personnel, sachons occuper notre temps et nous verrons l'avenir moins sombre.

Pour économiser de l'énergie, il est nécessaire de faire des travaux dans nos logements, mais ces travaux sont souvent coûteux. Les services de la CDC Aunis-Sud sont là pour nous aider à trouver des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les agents de Renov Info Services nous mettent en relation avec les bons interlocuteurs pour réaliser des diagnostics de nos logements avant d'entreprendre des travaux d'amélioration de la performance énergétique et réduire ainsi notre empreinte carbone. Ils nous renseignent sur les aides financières de l'État auxquelles nous pouvons prétendre et nous dirigent vers les bons organismes.

Le tout numérique s'est imposé dans nos vies et la CDC propose un service d'aide au numérique pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour se servir d'un ordinateur.

La CDC participe à la construction du projet alimentaire de territoire La Rochelle-Aunis Ré dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire en favorisant l'installation d'agriculteurs permettant ainsi de pallier le manque

de maraîchers dans la région, de mieux valoriser les produits de la mer, d'accompagner les citoyens vers des changements alimentaires, de mieux protéger l'environnement, de soutenir la restauration collective dans son approvisionnement en produits locaux, de qualité et durables.

Sur la commune de Virson, nous avons continué notre remise en état du réseau des voies communales. De nombreux travaux de voirie ont été réalisés sur les Rouillères, le Moulin Bonnet, le Bois de l'Encens, le Moulin de la Grève et Maison Neuve.

Le projet d'enfouissement dans les villages a débuté en cette fin d'année 2023 dans le village des Haies. C'est parti pour plusieurs mois de travaux qui perturbent la circulation et les habitudes des riverains, cependant, les équipes en place font tout pour réduire au minimum les nuisances. La deuxième phase de ce programme concernera le Bois de l'Encens.

Le projet d'aménagement de la route départementale 108 et de la route départementale 113 se concrétise. Le Département est venu présenter le projet aux habitants le 14 novembre 2023. Ce projet devrait débuter fin 2024/ début 2025.

La commune a demandé un diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux : cantine, école et le bloc mairie en vue de programmer de futurs travaux dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics. Ce dossier est mené en lien avec la CDC Aunis-Sud et le SDEER de façon à pouvoir bénéficier du fonds Chêne qui permet un financement de ce diagnostic à hauteur de 80 %. Ce diagnostic est indispensable pour obtenir ensuite des subventions pour éventuels travaux visant à améliorer la performance énergétique de ces bâtiments.

Il me reste à remercier le personnel communal qui œuvre au bon fonctionnement de notre commune que ce soit au secrétariat, aux services techniques, à l'école, à la cantine, à l'entretien.

Je remercie les adjoints et les conseillers municipaux pour l'aide et leur disponibilité.

Je remercie les bénévoles de la bibliothèque qui accompagnent les enfants deux jours par semaine et vous accueillent tous les samedis matin. Ils n'attendent que votre visite pour les encourager à continuer.

Je remercie les présidentes et présidents des associations, ainsi que tous les bénévoles qui par leur dévouement apportent du lien social sur la commune.

Tout n'est sans doute pas parfait à Virson, mais il y fait bon vivre dans un cadre campagnard, plutôt tranquille, loin du tumulte des grandes villes. Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans tous vos projets pour cette nouvelle année 2024.

Thierry Pillaud

Le site internet de la commune fait peau neuve



Afin de vous offrir une meilleure expérience de navigation, et pour mieux vous informer sur les événements et les services, nous mettons en ligne une nouvelle version du site internet. Il est aussi consultable sur téléphone et tablette. En page d'accueil, on retrouve l'actualité de la commune et de ses alentours. Vous pouvez également trouver :

- Les différents arrêtés en vigueur (municipaux, départementaux, préfectoraux) ce qui est en lien avec l'enfance (école, transport scolaire, assistantes maternelles...)
- les associations, artisans et hébergements de la commune

ainsi que les différentes démarches
Adresse du site : www.virson17.fr
Vous pouvez également télécharger l'application Intramuros sur votre téléphone pour consulter les événements, actualités et points d'intérêt de notre commune et de celles aux alentours, l'application est disponible sur toutes les plateformes.

M A



En 2024, le Service national universel (SNU) poursuit son élargissement.

Amenant les jeunes à leur émancipation et à leur responsabilisation, le SNU est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge. Plus de 90 000 jeunes se sont déjà engagés. Le SNU poursuit 3 objectifs :

- **Le renforcement de la cohésion nationale**, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale.
- **Le développement d'une culture de l'engagement.**
- **L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.**

Le SNU s'adresse aux jeunes de **15 à 17 ans, quel que soit leur parcours scolaire ou leur situation**. Les jeunes et leurs familles n'ont **pas à payer pour leur participation**. De plus, un jeune qui a réalisé le SNU n'a pas à participer à la journée défense et citoyenneté car elle est intégrée au séjour de cohésion.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes successives :

- **Un séjour de cohésion de 12 jours** pendant lequel les jeunes rencontrent et créent des liens entre eux, découvrent un nouveau département et sont sensibilisés, à travers des activités, aux différentes formes de l'engagement, à l'écologie, à la sécurité routière, aux premiers secours, à la santé, à la citoyenneté, à la démocratie ou encore aux questions de défense et de mémoire.
- **Un temps de service à la Nation** leur permettant d'agir directement et concrètement pour les causes auxquelles ils tiennent : écologie, solidarité, sport, santé, éducation, citoyenneté, défense et mémoire. Ce temps est réalisé auprès d'un service public (État, commune, EPCI, établissement public, etc.), d'une association ou d'un corps en uniforme (armée, police, pompiers).

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le site

<https://www.snu.gouv.fr/>.

Ce site permet également **aux jeunes de s'inscrire aux prochains séjours** qui auront lieu en février, avril, juin et juillet 2024.



Concertation ZA EnR (Zones d'accélération des énergies renouvelables)

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable prévoit que les communes puissent définir après concertation avec leurs administrés, des zones favorables à l'accueil de projets d'énergie renouvelable (ZA EnR). Ces zones peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, géothermie, biogaz etc...

Si les communes ne se prononcent pas les services de la Préfecture pourraient décider eux-mêmes.

Dans ces zones, les procédures pour constituer un dossier pour un projet en énergie renouvelable pourraient être simplifiées, les délais raccourcis et les projets pourraient bénéficier d'aides.

Le conseil municipal de Virson a délibéré sur le refus de tout projet éolien sur son territoire. La commune de Virson est située dans le périmètre de 28 km autour du radar militaire de la base de Rochefort. Actuellement, les projets éoliens dans cette zone sont rejetés du fait de l'opposition du ministère des armées. De ce fait, ce périmètre est classé sur le portail cartographique des EnR en « zone non potentiellement favorable (forts enjeux) »

Après réflexion et étude du conseil municipal, voici ce qui est proposé pour les ZA EnR sur la commune de Virson :

• **Eolien** : non favorable sur l'ensemble de la commune quelles que soient les zones.

• **Parc photovoltaïque au sol** : aucune zone favorable sur la commune (pas de friche)

• **Photovoltaïque au sol type ombrières** : favorable sur les parkings

• **Photovoltaïque sur toitures** : favorable sur l'ensemble des zones urbanisées et à urbaniser de la commune tous zonages confondus (U, AU, A et N).

• **Solaire thermique** : favorable sur l'ensemble des zones urbanisées et à urbaniser de la commune tous zonages confondus (U, AU, A et N).

• **Géothermie, aérothermie** : favorable sur l'ensemble des zones urbanisées et à urbaniser de la commune tous zonages confondus (U, AU, A et N) .

• **Energie bois** : aucune zone exploitable sur la commune

• **Méthanisation** : aucune zone favorable sur la commune

• **Réseau de chaleur et de froid** : inexistant sur la commune

Du 8 au 25 janvier 2024, un registre de recueil des avis de la population sur cette proposition sera à votre disposition au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels. Mr le maire tiendra une permanence à ce sujet le jeudi 25 janvier 2024 de 9h00 à 12h00.

Conciliateur de justice

Nouveauté à la CDC Aunis-Sud, un conciliateur de justice tient une permanence tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 dans les locaux du CIAS à Surgères.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige.

Les parties peuvent ou non accepter la solution

proposée par le médiateur.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans les cas suivants :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- différends relatifs à un contrat de travail
- litiges de la consommation
- litiges entre commerçants
- litiges en matière de droit rural
- litiges en matière prud'homale

Pour prendre rendez-vous, appelez le **07 49 05 17 62**, le conciliateur de justice jugera lui-même si le litige qui vous oppose à votre interlocuteur ressort de ses compétences.



Vous souhaitez gagner en autonomie avec les outils numériques ?

Complémentaires aux missions de la Maison de l'Emploi France services les conseillères numériques proposent des ateliers et accompagnements adaptés à vos besoins sur les outils du numérique. Leurs missions visent à :

- vous amener vers l'**autonomie** pour réaliser vos **démarches administratives en ligne**
- vous **soutenir** dans vos usages quotidiens du numérique
- vous **sensibiliser** aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques

La conseillère numérique vous accompagne pour :

- utiliser un ordinateur, une

- tablette et un smartphone
- naviguer sur Internet en toute sécurité
- envoyer un e-mail
- installer des applications sur son mobile
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- organiser ses fichiers et ses dossiers sur un ordinateur

Des ateliers sur notre territoire

Les ateliers et accompagnements personnalisés sont **gratuits, sur inscription** auprès de la conseillère numérique en Aunis-Sud:
Gaëtane LELAY
06 17 61 24 04
gaetane.elay@conseiller-numerique.fr
qui vous accompagne un mercredi sur deux dans le local de la bibliothèque de Virson.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous.



RÉNOV' INFO SERVICE avec



France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Rénov' Info Service, votre service public local est là pour vous conseiller, de façon neutre et gratuite, sur les aspects techniques et financiers pour rénover votre logement.

3 conseillers sont là pour répondre à toutes vos questions :

- Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 05 46 07 51 99

- Par internet sur notre site www.renov-info-service.fr

- Sur RDV lors des permanences organisées au siège de la CDC à Surgères pour étudier vos projets en fonction de votre situation personnelle, définir les travaux prioritaires à réaliser et élaborer un

plan de financement à partir des aides publics et privées mobilisables.

Rénov' Info Service assure également l'accompagnement aux travaux, tout au long de votre projet de rénovation globale.

Avant de vous lancer dans les travaux, ayez le réflexe Contactez votre conseiller Rénov' Info Service »





Gare de Surgères

CODEV AUNIS

**Conseil de
Développement du
Territoire de l'Aunis**



Port de Charron



Site archéologique Gallo-Romain
St Saturnin du bois

4 THEMATIQUES CHOISIES

- Démocratie participative
- Territoire en transition
- Mobilité
- Économie et social



Port de Marans

Qui nous sommes

Les conseils de développement, composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi, ils sont créés à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les PETR et les EPCI.

Vous souhaitez participer pour améliorer le mieux vivre sur votre territoire ?

Seul ou en groupe, vous avez des idées et des projets pour le bien-être des habitants de l'Aunis ?

Contactez-nous

☎ : 05.17.83.41.65

✉ : d.theraud@aunis-sud.fr

<https://codev-aunis.fr>



CODEV AUNIS

Communauté de Communes
Aunis-Sud 45 avenue
Martin Luther King
17 700 Surgères

Transport à la Demande

La Communauté de Communes vous transporte vers

TARIFS	2,30€	1 voyage tarif tout public
	4,10€	Aller/Retour tarif tout public
	0,40€	1 voyage tarif Solidaire* <small>*sur présentation de la Carte Solidaire</small>

Le Transport à la Demande, facilite vos déplacements sur Aunis Sud

Depuis le 1er septembre 2023 le service propose désormais 8 fréquences de passage pour des déposes à Surgères et Aigrefeuille d'Aunis.

Le Transport à la Demande, qu'est-ce que c'est ?

Ce service, sur réservation et accessible à tous, favorise la mobilité et facilite les déplacements des personnes non motorisées ou à mobilité réduite. Un véhicule vient vous chercher directement à domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares sur le territoire d'Aunis Sud. Un rendez-vous médical, professionnel ou administratif ? Le service de Transport à la demande propose **19 dessertes à Aigrefeuille d'Aunis et Surgères ainsi que 8 fréquences de passages** sur la semaine :



APPLICATION GRATUITE: **MON TAD NOUVELLE-AQUITAINE**
PLUS D'INFORMATIONS SUR: aunis-sud.fr ou transports.nouvelle-aquitaine.fr
Cette version du 01/09/2023 au 31/08/2024

- **Se rendre à Aigrefeuille d'Aunis** (mairie, piscine, gare, zone commerciale, ZI du Fief Girard, gendarmerie, groupe scolaire)

- **Se rendre à Surgères** (Place de l'Europe, Place du Château, Place Brassens, CIAS, piscine, Zone commerciale (est), gare, maison médicale (sud), cabinet médical (nord), gendarmerie, ZI ouest, chemin de la Perche)

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Mercredi	à Aigrefeuille	14h	de Aigrefeuille	17h
Judi	à Aigrefeuille	09h	de Aigrefeuille	12h
Samedi	à Aigrefeuille	10h	de Aigrefeuille	12h

JOUR	ARRIVÉE	HORAIRE	DÉPART	HORAIRE
Lundi	à Surgères	15h	de Surgères	18h
Mardi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Mercredi	à Surgères	14h	de Surgères	17h
Vendredi	à Surgères	09h	de Surgères	12h
Samedi	à Surgères	10h	de Surgères	12h

Comment réserver votre trajet ?

Le service est accessible **sur réservation au plus tard la veille de son déplacement avant 17h** et le vendredi avant 17h pour un déplacement le lundi. 3 moyens de réservation possibles :

- Par téléphone au 0 970 870 870
- Via l'application mobile « Mon TAD Nouvelle-Aquitaine »
- En ligne sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr/



Renseignements

Informations et horaires disponibles sur aunis-sud.fr et transports.nouvelle-aquitaine.fr

COLLECTE DES BIODÉCHETS



Le jeudi 6 avril 2023, un agent de Cyclad a tenu une permanence à Virson pour équiper les habitants en kit biodéchets et leur expliquer la démarche. Une dizaine de nouveaux foyers se sont présentés à cette permanence et sont repartis avec leur bio-seau, la clef de la borne et un guide de tri.

CYCLAD

Pour rappel

- les poubelles des ordures ménagères, **bacs verts**, sont ramassés toutes les deux semaines le lundi matin.
- les poubelles du recyclable, **bacs jaunes**, sont ramassés tous les mercredis.

Les bacs doivent être sortis soit le soir la veille du jour de ramassage, soit le matin du jour de ramassage de très bonne heure.

En dehors des jours de ramassage les bacs ne doivent pas rester sur le trottoir. En cas d'accident dû à un bac resté sur le trottoir en bordure de route, le propriétaire du bac sera reconnu responsable et pourra être poursuivi.

Rentrer ses bacs chez soi est une obligation, c'est aussi une question de civisme, de savoir-vivre, de respect de l'environnement et de ses voisins. Faudra-t'il en arriver à devoir mettre des amendes pour qu'aucun bac ne traîne à longueur d'année en bordure de route ?

Pour les **biodéchets**, des bornes sont disposées en trois points de la commune :

- place du Canton
- lotissement les Côteaux de Virson
- les Haies

Les bornes biodéchets sont collectées toutes les semaines et lavées entièrement avec un désinfectant (intérieur et extérieur) tous les 15 jours en période estivale et une fois par mois en période hivernale.

Si vous n'êtes pas encore équipés du **kit biodéchets** (bio-seau, clef, poches biodégradables, notice), vous pouvez venir en mairie muni d'un justificatif de domicile pour récupérer celui-ci.

Des bornes pour les **papiers et petits emballages en carton** ainsi que pour le **verre** sont à votre disposition aux Haies et près du cimetière. Une borne Le Relais pour la collecte des vêtements, linge de maison propres et secs, même usés, chaussures liées par paire se trouve près du cimetière. Le textile et les chaussures doivent être déposés séparément dans un sac fermé.

Ces lieux ne sont pas des déchetteries, aucun déchet ne doit être déposé aux pieds des bornes, les verres doivent être déposés dans les bornes et non à côté. L'agent communal n'est pas là pour ramasser les ordures des personnes indisciplinées. De plus, il existe des déchetteries à proximité avec des horaires d'ouvertures suffisamment larges pour permettre à chacun d'y accéder à sa convenance.

Chiffres clés 2022

Tri

112 kg/hab
de recyclables



170 kg/hab
d'ordures
ménagères

81%
de valorisation
en déchetteries



Biodéchets

542
tonnes
collectées



4 036
kits distribués

276

points de collecte
en apport volontaire



4 844

composteurs
distribués



Animations

12 122

personnes
sensibilisées



39

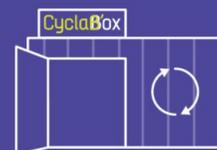
kits à manger
disponibles
(vaisselle
réutilisable)



Économie Circulaire

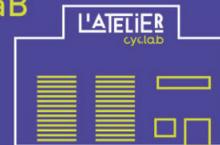
12

CyclaB'Box



470

visiteurs de l'Atelier
CyclaB



33

porteurs
de projets
accompagnés

0546071666
contact@cyclad.org
cyclad.org
f @Cyclad17

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



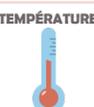
QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : R. DE AIGREFEUILLE-LE THOU

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 49 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 293 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU		
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : CANAL DE L'UNIMA SUD-CHARENTE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 12555 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « R.E.S.E. ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « EAU 17 »</p>	BACTÉRIOLOGIE		A Très bonne qualité	
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
	NITRATES		A Bonne qualité	
<p>Quelques conseils</p> <p>ABSENCE  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>TEMPÉRATURE  Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).</p> <p>ADOUCCISSEUR  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 14,3 mg/L Valeur maxi : 35,9 mg/L</p>	
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS		A Bonne qualité	
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 20 Nombre de mesures : 4,273 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,089 microgramme/L (fosetyl)</p>	
<p>Pour aller plus loin</p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>	FLUOR		A Très bonne qualité	
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</p>	
	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		DURETÉ	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>		<p>Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 24,3 °f Valeur maxi : 27,2 °f</p>

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble de la zone concernée.

ARS Nouvelle-Aquitaine - Délégation Départementale de Charente-Maritime - Cité administrative Duperré, 5 place des Cordeliers 17000 La Rochelle
Courriel : ars-dd17-aep@ars.sante.fr

VOUS RENCONTREZ DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION TNT ?



Le CSA et l'Agence nationale des fréquences (ANFR) prennent les mesures nécessaires pour vous garantir une bonne réception de la télévision par votre antenne râteau.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G ou de la 5G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

En cas de difficulté pour recevoir les programmes de la TNT, le 0970 818 818 est le numéro de téléphone dédié aux demandes d'information (non surtaxé, prix d'un appel local).

Vous pouvez aussi faire une réclamation sur le site <https://recevoirlatnt.fr>.

URBANISME

Rappel important : renseignez-vous en mairie sur les formalités à faire avant d'entamer des travaux chez vous. Les déclarations préalables et les permis de construire doivent être déposés avant de commencer les travaux et non après ou une fois les travaux terminés. Le non respect de ces règles est verbalisable. Cela vous causera des difficultés et des retards importants en cas de revente de votre bien.



POMPE À BRAS DES SAPEURS-POMPIERS

La pompe à bras des sapeurs-pompiers de Virson prenait la poussière dans les ateliers depuis des décennies. Le conseil municipal a décidé d'en faire don au musée de l'automobile Gaudissard situé sur la zone artisanale du Thou-Aigrefeuille. Elle a toute sa place dans ce musée à proximité de la commune de Virson. Elle va être restaurée dans les règles de l'art pour être présentée au public.

A l'origine cette pompe était montée sur des roues de charrette en bois. Son efficacité était limitée et son fonctionnement nécessitait une main d'œuvre importante. Il fallait suivant la distance au point d'eau une vingtaine d'hommes ou plus pour former une chaîne pour approvisionner la cuve à l'aide de seaux. Il fallait ensuite au moins deux équipes de batteurs pour actionner le balancier et pouvoir se relayer après une ou deux minutes de battage tellement l'effort physique était éprouvant.

La toute première pompe à incendie à bras est apparue au XVIIe siècle aux Pays-Bas. François Dumouriez du Périer, comédien de la compagnie de Molière en voyage en Hollande, est séduit par l'efficacité de l'engin. Il en acquiert une qu'il présente en démonstration au

roi Louis XIV en 1698, au château de Meudon. Le roi de France est conquis par cet outil et autorise la fabrication et la commercialisation de ces pompes à bras.

La pompe à bras hippomobile modèle 1908 correspondant à celle de Virson équipera les escouades de sapeurs-pompiers volontaires de province alors que la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est déjà équipée de pompes à vapeur et se prépare à recevoir ses premières motopompes. En France, ces pompes à bras seront utilisées par les corps communaux jusqu'à la moitié du XXe. Elles ont été détruites ou sont devenues des pièces de musée.

T.P.



Travaux

RÉSEAU D'EAU

Comme prévu en 2022, le Syndicat EAU17 a poursuivi le remplacement du réseau d'eau potable de la rue Notre Dame en direction des lieux-dits « Tesson, Le moulin de la grève et La maison neuve ».

Cependant en raison d'un manque de budget, le lieu-dit « La grève » n'a pas bénéficié de ces travaux !

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Depuis mi-novembre, l'entreprise Allez intervient sur les Haies afin d'enfouir les réseaux électriques et télécoms. Ces travaux se dérouleront jusqu'au début du mois de février ; la fin du chantier sera dépendante des délais de reprise des branchements télécom pour que l'entreprise Allez puisse procéder au démontage des poteaux bois et béton.

Durant cette période, les travaux se feront en demi-chaussée avec signalisation et feux de circulation sur les axes Bouhet-Forges et Surgères-Virson permettant notamment le ramassage scolaire.

Les luminaires anciennement alimentés par voie aérienne, seront changés et remplacés par des candélabres avec lanterne à LED

Pour la partie travaux de génie civil télécoms, la commune a sollicité une aide au Département à hauteur de 40 % du montant hors taxe. Il reste donc 60 % d'autofinancement pour la commune.

Pour la partie prestations et fournitures, la commune a sollicité une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert) à hauteur de 40 % du montant hors taxe. Le SDEER prend 40 % de ce même montant à sa charge. Il reste donc 20 % d'auto financement pour la commune.

Ce projet est subventionnable au titre du Fonds Vert car il permet d'augmenter la proportion d'éclairage public à LED plus économe en énergie. Le réseaux électrique et télécoms en souterrain est moins sujet aux aléas climatiques et il contribue à l'embellissement de la commune avec la suppression des fils aériens en tous sens. Au niveau des Haies, les fils télécoms étaient régulièrement accrochés par des véhicules hors gabarits.

La prochaine étape sera le Bois de l'Encens.



VOIRIE

Comme chaque année, l'entretien des routes se poursuit. Le SVD17 (syndicat de la voirie) a procédé aux réparations sur différentes voies.

VC n° 7 sur 410 m ; enrobeur projeteur +bicouche.

VC n° 14 et 15 au Bois de l'encens ; réfection du carrefour sur 200 m².

Montant : 3637€

VC n° 202 en direction de la D116 au Moulin Bonnet ; profilage et bicouche sur 115 m.

Montant : 5781€

VC n° 203 chemin de St vincent en continuité des travaux de 2022. La chaussée a été reprise en totalité jusqu'à l'entrée des Roulières (V n° 7).

De plus des bordures ciment ont été mises en place pour canaliser l'eau s'écoulant du champs.

Montant : 26000€ (V n° 7,203,et bordures ciment).

VC n° 3 chemin de Villeneuve de la limite de commune avec Anais en direction de La maison neuve sur 670 m ; enrobeur projeteur.

Montant : 9000€

VC n° 5 du Moulin de la grève en direction du chemin de Villeneuve sur 430 m ; réfection totale de la chaussée.

Montant : 22486€

Au Préneau, l'alimentation électrique de l'antenne relais n'ayant pas encore eu lieu, les travaux de voirie prévus sont reportés. Le raccordement de l'antenne relais est prévue début 2024.

BÂTIMENTS

installation d'une alarme incendie pour la cantine, la Mairie, la salle des associations et la bibliothèque.

Au mois de juin sur proposition du prêtre de la paroisse, l'Abbé Hardouin, l'équipe pastorale a procédé à la mise en peinture (fournie par la commune) après un grand nettoyage et remise en état de la partie basse des murs très abîmés de l'église.

Un grand merci à eux !

R.M.

Aménagement routier en centre bourg

(voir plan page 14 et 15)

En 2018, au début du chantier de l'assainissement collectif, j'avais contacté le Département pour lancer le projet d'aménagement de la traversée du centre bourg. Le personnel du Département qui était venu sur place m'avait indiqué que ces projets étaient très longs à voir le jour. C'était bien pour cela que je m'y prenais si tôt. Aujourd'hui le projet est bien avancé, les plans sont prêts et les travaux devraient débuter fin 2024 ou début 2025. Ils vont durer 8 à 9 mois.

Des aménagements sécuritaires seront réalisés (chicanes, plate-formes, rétrécissements de chaussée), la bande de roulement sera refaite, les trottoirs seront en béton lavé avec des passages en enrobé. Le linéaire repris est de 1100 mètres, le prix des travaux au mètre linéaire est de 1000€. Vous aurez vite fait le calcul, le coût d'un tel projet est de 1 100 000,00 euros.

Ce projet est financé à 70 % par le Département et il reste 30 % à la charge de la commune en

autofinancement. Il restera donc à la charge de la commune 330 000,00 euros.

Le but de ce projet est de sécuriser le centre bourg mais aussi d'embellir celui-ci. Sécurisation pour les piétons, pour l'école, contribution à modérer la vitesse des véhicules traversant le bourg, entretien facilité.

Comme l'a bien fait remarquer Monsieur Langer, responsable du bureau d'études de l'agence territoriale d'Echillais, lors de la réunion publique du 14 novembre 2023, ce ne sont pas uniquement les autres qui dépassent les limites de vitesse. Lors des contrôles de vitesse à Virson ou ailleurs, les gendarmes verbalisent autant de riverains que de personnes extérieures à la commune contrôlée. On entend souvent dire les gens roulent vite, mais les gens, c'est nous tous, automobilistes.

En amont de l'aménagement du bourg de Virson, la commune d'Aigrefeuille a acté l'acquisition d'une bande de terrain qui permettra à l'avenir de relier Aigrefeuille à Virson en créant une piste cyclable sécurisée entre le Gué (village à la sortie de Virson) et le centre bourg d'Aigrefeuille en passant par la rue de Frace.

TP

Schéma de la future piste cyclable qui reliera l'aire de covoiturage de Virson au lac de Frace et au centre d'Aigrefeuille.







JOURNÉE DE PRINTEMPS «O PHYTO»

Le vendredi 12 mai 2023 a eu lieu à Virson, la journée de printemps « 0 phyto » sur les thèmes de la gestion différenciée des espaces publics d'une part, et de la gestion raisonnée des dépendances routières et des chemins d'autre part.

Cette journée destinée aux élus et aux agents techniques en charge de l'entretien des espaces verts a été l'occasion de faire le point sur les pratiques en place dans les

différentes communes représentées. Cette journée a été riche en enseignement, elle a permis d'échanger, de mettre en avant les bonnes pratiques et de voir les points à améliorer.

Les animateurs de la FREDON Région Nouvelle-Aquitaine ont préconisé le fauchage différencié, le fauchage d'un mètre le long des voies communales, le paillage des massifs. C'est ce qui est déjà mis en place sur Virson depuis plusieurs années.

Petit à petit le cimetière s'enherbe naturellement et les massifs à l'entrée ont pris de la couleur.



J'ENTRETIENS MON BOUT DE TROTTOIR EN TOUTE SAISON

Je taille

Je tonds

Je ramasse

Qu'il soit propriétaire ou locataire, l'occupant d'une maison individuelle est tenu de s'occuper de l'entretien du trottoir et du caniveau devant chez lui au droit de son logement. Cela concerne également un occupant à titre gratuit ou encore usufruitier. En cas de bande enherbée ou de trottoir enherbé, c'est au riverain de tondre devant chez lui.

Si l'entretien est fait régulièrement cela demande très peu d'effort et de temps à chaque fois.



La propreté des rues, c'est aussi l'affaire des riverains.

Il est bon aussi de rappeler que les haies et les branches des arbres qui débordent sur le domaine public doivent être taillées régulièrement par le propriétaire ou le locataire de la propriété.

L'entretien du bout de trottoir devant chez soi est avant tout un geste citoyen. Je remercie toutes les personnes qui n'ont pas attendu cet article pour nettoyer régulièrement devant chez elles.

T.P.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DES FOSSÉS

Les épisodes de fortes pluies qui ont touché notre région sont l'occasion de rappeler quelques règles.

Il n'y a pas de cours d'eau domaniaux en Aunis Sud donc la propriété reste aux riverains, avec un certain nombre de droits et devoirs.

Les propriétaires riverains d'un cours d'eau doivent l'entretenir régulièrement

(article L215-14 du Code de l'environnement). Sont concernés le lit et les berges.

Cette obligation d'entretien consiste à :

- Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre.
- Permettre l'écoulement naturel des eaux.
- Contribuer à son bon état écologique.

Pour cela, la loi liste des opérations qui peuvent être entreprises :

- Enlever les embâcles, c'est-à-dire les matériaux accumulés naturellement par l'eau.
- Enlever les débris.
- Élaguer ou recéper (tailler très court) la végétation des rives.

Pour les fossés, c'est la même chose, il appartient au propriétaire du terrain d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété, de permettre l'écoulement des eaux provenant des parcelles supérieures sans les empêcher et sans affecter celles qui sont en contrebas (Code civil, articles 640 et 641).

Couper la végétation, lorsqu'elle devient envahissante et limite le libre écoulement de l'eau, en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore.



A la Maternelle



Le zoodyssée de Chizé - rencontre avec les animaux

Comme chaque rentrée, nous nous rendons avec plaisir au verger de Virson pour récolter les pommes. Cette année, contrairement à la précédente, le verger était plein de fruits, nous avons donc ramassé beaucoup de pommes ! Nous sommes aussi aller visiter les alentours, notamment le lieu où toute l'école fait classe dehors ! Cette première escapade hors école permet ensuite la réalisation de recettes en classe mais aussi quelques activités de tri, d'arts visuels, de lectures d'histoires... On se régale à tout point de vue chaque mois de septembre !

L'année dernière nous avons réalisé 2 sorties en fin d'année et nos désormais habituelles olympiades au sein de l'école.

Nous sommes donc allés à La Rochelle, visite et activités à la médiathèque et après-midi à la plage, c'était super chouette ! Nous avons même pris le

bateau, une très belle expérience ! Les olympiades au sein de l'école se sont déroulées avec l'aide des parents d'élèves. Nous avons effectué beaucoup d'activités toute la journée ! Pour notre deuxième sortie de fin d'année, nous sommes allés au Zoodyssée de Chizé, un super endroit où nous avons pu visiter le parc avec tous les animaux d'Europe. Nous avons pu donner à manger aux animaux mais également en touchant quelques uns, une belle expérience !

Enfin, durant la dernière journée de classe, nous avons proposé aux parents d'élèves d'accompagner toute l'école sur le lieu de l'école dehors. Nous y avons pique-niqué puis nous avons joué et fait découvrir cet environnement aux parents présents.

Le vendredi 17 novembre, l'école est allée visiter le jardin du pôle Léa Nature à Périgny. Durant la journée, plusieurs activités ont été organisées : visite du jardin, fabrication de bombes à graines et atelier des sens (découverte des aromatiques par la vue, l'odorat, le goût et le toucher).

Pour Noël, les élèves pourront découvrir un spectacle de Noël, le jeudi 21 décembre, intitulé « ma boîte à couleurs » de la compagnie DAKATCHIZ.

L'école a également continué ses projets jardin et « école du dehors ». Dans les trois classes, les élèves font



La sortie à La Rochelle - la trajet en bateau-bus



Les olympiades à l'école - l'atelier peinture

classe dehors un matin par semaine, quelque soit le temps. Le verger, le champ de noyers et la plaine de jeux permettent pleinement cette ouverture sur l'extérieur ! Nous proposons aux parents qui le souhaitent de venir accompagner la classe de leur enfant.

L'équipe de l'école maternelle de Virson

Coût de la scolarité 2022/2023

Coût de la cantine

Coût de revient d'un repas à la cantine : 7,20 €
 Prix facturé aux parents : 2,70 €

La différence de 4,50 euros reste à la charge de la

collectivité. Le prix facturé aux parents ne couvre que le coût de la nourriture facturée par le prestataire, enfin en théorie car depuis la crise le coût de la prestation fluctue en fonction de l'inflation. Le conseil municipal vote le prix des repas début juillet mais ne révisé pas ses prix en cours d'année, même si le prestataire augmente le prix de ses repas.

Coût de l'école

Coût d'un enfant scolarisé à Virson : 2414,49 €



Bibliothèque «Mille et un livres»



La bibliothèque de Virson vous accueille le samedi matin de 10h00 à 12h00. Venez nous faire un petit coucou ! Nous faisons le maximum pour satisfaire vos demandes de livres, soit auprès de la Bibliothèque départementale de Saintes, soit en faisant des achats. L'école

maternelle nous rend visite toutes les semaines. La lecture d'une histoire et l'emprunt d'un livre font partie de leur rituel.

INFO IMPORTANTE :
Nous sommes en manque de bénévoles pour assurer les permanences de la bibliothèque, notamment lors du passage

des enfants le mardi matin. Alors, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

A bientôt !

L'équipe
des bénévoles de la
bibliothèque

Le bénévolat : une espèce menacée



Qu'ils soient réguliers ou occasionnels, toutes les associations ont besoin de bénévoles. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, du social, de la solidarité... comment peut-on mener à bien un projet associatif si on n'a pas les moyens financiers et en plus pas suffisamment de bénévoles dans les rangs. Le bénévolat est un des piliers de notre société et sans lui,

c'est tout un système qui s'effondre. Vous êtes retraités ou actifs, étudiants ou tout juste entrés dans la vie active, vous avez du temps à consacrer aux autres, vous voulez vous ouvrir aux autres, créer de nouveaux liens, faire de nouvelles rencontres, alors rejoignez une association. Il n'y a pas d'âge pour devenir bénévole. Les associations ne manquent pas, il est toujours possible de trouver une cause qui vaille le coup de s'engager.

Quelle grande satisfaction de se sentir utile à la société, d'occuper son temps libre pour défendre une cause juste, d'avoir une vie sociale et de donner du temps pour les autres. S'investir dans le bénévolat, permet de développer la confiance en soi.

Cette démarche peut s'avérer positive pour les jeunes en quête de sens.

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat est un cheminement personnel, une fenêtre ouverte sur le monde.

Il a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

Si ces quelques mots vous ont convaincu, n'hésitez pas à frapper à la porte des associations afin de vous engager et n'oubliez pas que les associations de notre commune ont aussi besoin de votre aide.

Octobre rose



En ce mois d'octobre, les rubans sont de retour devant la mairie.

Ils sont là pour nous sensibiliser et nous rappeler qu'il est important de se faire dépister contre le cancer du sein.



Je souhaite rendre hommage à Mme Claudie Ligneron qui s'en est allée en juin 2023.

Mme Ligneron a exercé comme secrétaire de mairie de Virson du 1er janvier 1987 au 1er juillet 2016. Recrutée par Serge Marchand (maire de 1971 à 1989), elle a ensuite travaillé 25 années auprès de Georges Delbecque (maire de 1989 à 2014), avant de terminer sa carrière à mes côtés.

Durant ces 29 années passées au service de la commune, Mme Ligneron a toujours fait preuve d'un grand professionnalisme. Rigueur, droiture, discrétion et disponibilité

étaient ses principales qualités, c'est-à-dire celles qui sont demandées à une secrétaire de mairie. La mairie était sa deuxième maison, elle ne comptait pas ses heures.

Native des Roulières, elle connaissait Virson et sa population sur le bout des doigts. Elle représentait la mémoire vive de la commune.

Malheureusement la maladie ne lui a laissé aucun répit durant les sept années de sa courte retraite et Mme Ligneron s'est éteinte bien trop tôt, le 13 juin 2023 à l'âge de 68 ans.

J'ai apprécié de travailler avec elle et je garde un très bon souvenir de notre collaboration.

Thierry Pillaud

VIRSON Commémoration au château des Granges



Mr Chauveau entouré de 2 anciens Zouaves en tenue d'apparat

Chaque premier dimanche de février, la municipalité de Virson organise une cérémonie de commémoration en souvenir des quatre soldats du 4ème Zouaves tués en mission devant le château des Granges, le 8 février 1945.

Après deux années où cette cérémonie n'a pas eu lieu pour cause de restrictions sanitaires, le public est venu nombreux pour assister à cette commémoration le dimanche 5 février 2023 à 11h00.

La présence de plusieurs anciens Zouaves en tenue d'apparat a été très remarquée. Mr Christian Chauveau, ex-Président de l'amicale des anciens Zouaves du Sud-Ouest, a lui aussi fait le déplacement jusqu'à Virson malgré son grand âge.

Dans son allocution, Thierry Pillaud, le maire de Virson, a retracé l'historique de la situation militaire qui a conduit à la mort de ces quatre soldats.

« Après le débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944 et face à l'avancée rapide des alliés, les allemands laissent devant les ports abritant leurs bases sous-marines des poches de résistance à

défendre jusqu'au dernier homme. En octobre 1944, Virson est l'une des 38 communes piégées dans le no man's land qui cerne la poche de la Rochelle. La population est évacuée, les maisons et les fermes sont occupées par les combattants des deux camps. Durant les 8 mois qui précèdent la libération de la poche de la Rochelle, les observations, les patrouilles et les embuscades se succèdent quotidiennement.

Dans la nuit du 8 février 1945, un commando formé des meilleurs éléments de la 3ème Compagnie du 4ème Zouaves se porte volontaire pour tendre une embuscade à une patrouille allemande venue en reconnaissance et se ravitailler au château des Granges. Le but est de faire des prisonniers allemands pour ensuite les interroger. Malheureusement, les choses ne se passent comme prévu et quatre Zouaves tombent sous le feu des soldats allemands. »

Une dizaine de portedrapeaux étaient réunis autour de la stèle pour honorer le courage et la mémoire de ces soldats.

Cessez-le feu en Algérie



Cette année la cérémonie commémorative du cessez-le feu en Algérie du 19 mars 1962 a eu lieu à Virson en présence des élus de Bouhet et des anciens combattants. Cette cérémonie commune à Virson et Bouhet a été animée par le cœur d'hommes de la chorale d'Aigrefeuille d'Aunis. Le discours du ministre a été lu par les maires de Virson et de Bouhet.

Cérémonie du 8 mai 2023



La cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 avait cette année une solennité toute particulière.

En effet, un seul nom

est gravé sur le monument aux morts de Virson concernant la guerre 39-45 ; c'est celui de Roger Gervais mort pour la France le 19 mai 1940. Roger Gervais était le grand-père de Monsieur Roger Gervais, maire de Saint Médard d'Aunis, portant le même nom que son aïeul. Ainsi pour honorer la mémoire de son grand-père, le maire de Saint Médard d'Aunis était présent à la cérémonie du 8 mai 2023. Il a retracé l'historique et les circonstances de la mort de son grand-père. Il a remis à Monsieur le maire de Virson une copie du courrier qui avait été envoyé en septembre 1940 par le maire de la commune d'Helesmes (59) au maire de Virson. Dans ce courrier le maire d'Helesmes écrivait qu'un soldat inconnu avait été tué dans un bombardement qui avait eu

lieu sur sa commune. Ce soldat n'avait pas pu être identifié. Une lettre avait été retrouvée dans le revers de sa capote avec quelques indications qui laissent supposer que ce soldat pouvait être originaire de Virson. Il demandait donc au maire de Virson de faire des recherches pour pouvoir mettre un nom sur ce soldat. Grâce à ces renseignements, le maire de Virson a tout de suite identifié ce combattant ; il s'agissait de Monsieur Roger Léon Gervais né le 23 novembre 1917 à Aigrefeuille, il habitait Virson et était père d'un petit garçon. Il était âgé de 22 ans et demi quand il a trouvé la mort au combat. Il combattait dans le 64ème Régiment d'Artillerie d'Afrique.

La gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par les maires de Virson et de Saint Médard d'Aunis.

T.P.



Nettoyons la nature

Le 25 mars dernier, la commune a organisé l'opération "Nettoyons la nature" pour laquelle quelques bénévoles, enfants et adultes, se sont retrouvés pour effectuer le ramassage des déchets le long des voies publiques de notre commune.

Tout comme les années précédentes, la collecte a été malheureusement encore fructueuse puisque nous avons récolté beaucoup trop de déchets !

Répartis en plusieurs groupes, nous avons ramassé des déchets de toutes sortes sur les bords des routes, dans les fossés, à la lisière des bois mais aussi dans les rues de Virson.

Au fur et à mesure de la triste collecte, un tri et une répartition se sont faits dans les sacs-poubelles appropriés. Entre canettes vides, bouteilles en verre, emballages et ferraille en tout genre, il y a de quoi faire !

Une fois l'opération terminée, un grand conteneur jaune a été rempli, le verre a été mis dans la borne approprié et le reste a fini en tout venant à la déchèterie.

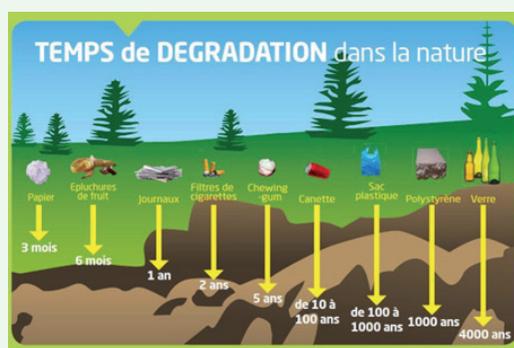
D'un simple geste, tout pourrait changer...

- Les bouteilles de verres et les canettes d'aluminium sont 100 % recyclables
- Les bouteilles en plastique se recyclent pour produire de nouveaux objets

En recyclant, on préserve les matières premières vierges comme le sable, le bois, le pétrole ou encore les minerais.

En jetant les déchets non recyclables dans une poubelle on évite les pollutions :

- 1 mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau,
- 1 masque met plus de 500 ans pour se dégrader,
- 1 ticket de caisse contient du bisphénol A qui est un perturbateur endocrinien.



« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »
(Antoine de Saint-Exupéry)

C.A.

Balade à vélo



Dimanche 3 septembre dernier sous un soleil radieux : le rendez-vous était donné pour une redécouverte de notre belle commune aux guidons de nos bicyclettes, aux pneus bien gonflés et pour certains aux batteries chargées à bloc, sans oublier le côté sécurité avec nos casques et gilets jaunes !

Tout en se baladant, nous

avons profité de la quiétude de nos chemins et de la nature environnante en famille, avec nos voisins, nos amis... entre Virsonnaises et Virsonnais. Pédaler tous ensemble nous a permis de combiner sortie sportive de 10 km ce dimanche matin et un beau moment d'échange lors d'une petite pause à mi-chemin. L'objectif étant atteint, nous avons clôturé cette belle matinée par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cet événement sera renouvelé en septembre 2024.

C.A.

Repas des aînés



Pendant deux années de suite, le repas des aînés n'a pas pu se faire, l'épidémie de Covid 19 ne permettant pas de se rassembler. En 2023, celui-ci a eu lieu le samedi 28 janvier. Cela a été un moment fort de retrouvailles pour les participants. De nouveaux arrivants

sur la commune étaient présents et ont ainsi fait de nouvelles connaissances. Le repas concocté par La Cour des Saveurs à Forges a été bien apprécié.

Chacun est reparti satisfait en espérant se retrouver pour 2024.

Virson s'anime

23^e édition du vide grenier !

Après toutes ces années, l'équipe est rodée pour toutes les tâches incontournables de la préparation de cette manifestation.

Le samedi après-midi, installation du terrain ainsi que des structures buvette, stand de frites-saucisses et le grand barnum. Tout le stock de boissons, frites, huile, épicerie est déjà à la salle des fêtes.

En fin de soirée, nous sommes prêts pour la journée du lendemain qui commence très tôt :

Dès 6h00, les premiers exposants arrivent et les chineurs aussi.

Une équipe est préposée à l'accueil et à la mise en place des arrivants.

Le reste de la troupe s'active à la buvette, servir les premiers cafés, installer les friteuses ...

Fin de matinée, c'est le rush au stand frites-saucisses ! Beaucoup d'énergie à déployer de la part de tous. Le soleil était au rendez-vous donc super pour nous.

Merci à tous les bénévoles.

Virson s'Anime



Fête de la Saint Jean

En ce 17 juin, nous fêtons le début de l'été et la Fête de la St Jean.

Au programme, le groupe Poco à Poco, chants et danses espagnoles, flamenco et guitares.

Tous les ingrédients pour passer une agréable soirée. Au bar, la sangria était de rigueur bien sûr.

Pour la restauration, 2 Food-Trocks étaient présents pour nous proposer des empanadas et du poisson.

Et, pour faire glisser tout cela, une petite glace en dessert. Belle soirée d'été avec, là aussi, du beau temps.

Virson s'Anime



Cueillette des pommes

La récolte de 2023 s'annonçait prometteuse et elle le fût. Les branches étaient tellement garnies que certaines ont cassé sous le poids des pommes.

Avec la sécheresse et les fortes chaleurs de l'été, le mûrissage des pommes a été très précoce.

Le 27 septembre, 790 kgs de fruits ont été récoltés, ce qui a donné 437 litres de jus de pommes lors du pressage à Foussais-Payré par l'AJF 85, l'association vendéenne pour l'utilisation naturelle des jus de fruits.

Vous pouvez acheter ce jus de pommes au prix de 1,40 euros le litre auprès de Mme Carcault, présidente de l'association Virson s'Anime.

Virson s'Anime



EXPO PEINTURE

Le temps d'un week-end, l'atelier peinture de Virson a exposé ses œuvres : aquarelles, pastels et acryliques.

Une centaine de tableaux vous étaient présentés.

Belle palette de couleurs pour le plaisir des yeux et petite satisfaction personnelle pour les «artistes» amateurs.

Virson s'Anime



A.C.C.A.

La chasse en France aujourd'hui et demain, plus qu'une pratique...

S'affirmer chasseur dans la société.

Une sociabilité ouverte et un cadre familial fort.

La chasse est une pratique intergénérationnelle et interprofessionnelle, c'est une activité clé de sociabilisation pour les chasseurs.

Pour 30 % des chasseurs, ce brassage social issu de la chasse, n'est possible que de manière occasionnelle en dehors de la chasse.

Pour 15 % des chasseurs, la chasse leur offre une occasion d'échanges avec des personnes de différents milieux sociaux qu'ils ne côtoient nulle part ailleurs.

Dans ce contexte, 72 % des chasseurs se disent prêts à accueillir davantage de non-chasseurs pour leur faire découvrir la chasse.

Si les différents chemins menant à la chasse sont en 2023 encore fortement familiaux, l'effectif des chasseurs se féminise progressivement avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans !

3,3 % des chasseurs sont des femmes en 2023. Ce qui correspond à 31 200 femmes résidant en France contre 25 000 en 2014.

De plus, on dénombre 13 % de femmes

candidates au permis de chasser, ce qui témoigne d'un attrait en progression.

Rejoignons-nous.

Pour une sortie en nature, vous pouvez visiter ce site:

Situé à Breuil-Magné, au nord de Rochefort sur Mer, le site de La Cabane de Moins est né en 1988 grâce à la volonté de la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime (FDC17). Constituée d'une mosaïque de milieux sur 150 hectares, La Cabane de Moins accueille une biodiversité exceptionnelle. Zone humide par excellence loin de toute pollution sonore, le site est à la fois une halte migratoire et une zone de reproduction et d'alimentation pour une multitude d'espèces.

<https://www.cabane-de-moins.fr/>

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année, Et une très bonne année 2024.

Le Président

Jean Louis SENARD



Association Communale de Chasse

Agréé depuis 1969

Fondée le 11 Octobre 1925 sous l'intitulé

Société des Chasseurs Virsonnais

Composition du conseil d'administration

Président, Jean Louis SENARD.

Vice-président, Cyril MADEC.

Trésorier, Patrice TOURNEUR-CHAPITREAU.

Secrétaire, Jonathan MAUZE

Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr

Tel : 06 52 23 04 20

Association Mon Instant Détente



SOPHRO RELAXATION

Séances collectives à Virson
Mercredi 10h et 19h.

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement

YOGA

Des étirements doux, **accessibles**, avec une respiration consciente dans le respect de votre corps.



mercredi 18h.

Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas venir chaque semaine, des samedis sont organisés ponctuellement pour vous permettre de devenir acteur de votre bien être. N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et animation : Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94

Les Petites Mains Virsonnaises

L'association de loisirs créatifs se réunit chaque jeudi après-midi de 14h00 à 17h30.

Nous partageons :

- La couture,
- Le crochet,
- Le tricot,
- Les jeux tels que le triomino ou le rummikub,

Tout cela dans la bonne humeur.

Rendez-vous à la salle des associations, derrière la bibliothèque.

Présidente : Mme GASPAR Annie

Tel : 06 28 07 69 65

Mail : virsonnaise@gmail.com





Compagnie des archers de virson

Après une saison 2022/2023 un peu chaotique, l'assemblée générale du 27 septembre a redéfini l'orientation de la compagnie.

Le nouveau président NICOLAS Cyril et son comité directeur ont défini de nouvelles règles.

Pour les jeunes qui souhaitent faire du tir à l'arc, ils peuvent venir faire un essai aux horaires d'entraînement. En fonction des aptitudes au tir à l'arc du jeune archer et sa motivation, une concertation

des encadrants pourra l'adhérer à la compagnie dès l'âge de 9 ans minimum. La compagnie accepte les tickets sport et les pass'sport ce qui réduit le coût de l'adhésion.

Les jours et horaires d'entraînement sont les mercredis de 16h00 à 17h50 pour les jeunes débutants et confirmés et de 18h15 à 20h00 pour les adultes débutants et confirmés.

Les samedis de 10h00 à 12h00 pour l'ensemble des archers (salle et pas de tir extérieur).

Les samedis après-midi à partir de 14h00 sur le parcours nature extérieur au bois de l'encens pour tous les archers intéressés par ce tir (hors jours de battue et de chasse).

L'ensemble des entraînements est encadré, pour les jeunes par NICOLAS Cyril et PRAUD Jacques et pour les adultes par ALLARD PATRICE.

Les bons retours des archers participants sur l'organisation de nos différents concours depuis plusieurs années,

le comité régional de tir à l'arc de la nouvelle aquitaine a désigné comme organisateur du championnat régional, la compagnie des archers de Virson, ce championnat se déroulera le weekend du 20 et 21 juillet 2024.

Environ 180 à 200 archers sont attendus sur les 2 jours de compétitions.

Notre concours nature sélectif championnat de France se déroulera le dimanche 7 avril 2024 sur 2 manches, une le matin et une l'après midi.

Les entraînements de la saison estivale 2024 auront lieu sur le terrain de Forges, conçu pour le tir à l'arc par la communauté de communes Aunis Sud et commun avec les archers d'hélène et les archers aigrefeuillais .

Les jours et horaires sont à définir.

Pour tout renseignement vous pouvez venir à la salle aux horaires d'entraînement ou contacter : NICOLAS Cyril au 06 12 24 42 33 ou par email : les.archers.de.virson@gmail.com

Ça pousse doucement au jardin-forêt

Faire pousser une forêt comestible, voilà ce qui est en cours depuis l'automne 2021, sur un terrain communal entre la pommeraie et la noyeraie de Virson.

C'est un projet qui prend son temps. Ce n'est pas trop fatiguant, pour l'instant ça consiste beaucoup à regarder pousser, multiplier des plantes, et à donner un coup de main trois ou quatre matinées par an pour l'entretien, de nouvelles plantations, et quelques aménagements.

D'ici quelques années, le coin qui est déjà très agréable ne le sera que plus et permettra d'agrémenter ses balades de dégustations et de récoltes diverses.

Il est possible de rejoindre ceux qui prêtent déjà main forte au projet. Au-delà de la simple adhésion à l'association, il y a des plantes à multiplier, à planter et à entretenir, puis aussi à s'échanger.

Cette année, le jardin-forêt accueille de nouvelles espèces dont certaines encore peu communes. Parmi les plus originales, on peut citer le Jujubier (un méditerranéen dont les fruits ont un goût rappelant la datte), les Caseillers (hybride groseille/cassis),

et les Muriers blancs (qui sont des arbres produisant des fruits semblables visuellement aux mûres des ronciers).

Enfin, attardons-nous un peu plus sur la surprenante Akébie à cinq feuilles (Akebia quinata)

C'est une liane vivace, grimpante, à la croissance rapide. Elle prend de la hauteur en s'enroulant autour des autres plantes à la manière des haricots à rames. Sa floraison abondante est particulièrement élégante. Elle dégage une agréable odeur de vanille. En été elle arbore des fruits surprenants, à l'allure exotique. Ils s'ouvrent à maturité faisant apparaître la pulpe qui entoure ses graines. C'est à ce moment qu'elle est généralement consommée. La pulpe sucrée est à laisser fondre dans la bouche avant de cracher les pépins, l'enveloppe peut être farcie et cuite au four. Autre atout à son actif, elle s'adapte à beaucoup de situations, du moment que le sol n'est pas trop sec.

Ses seules véritables exigences sont d'avoir un support pour grimper et d'être accompagnée d'une autre Akebie. Bien qu'elle possède à la fois des fleurs femelles et mâles sur le même plant, elle n'est que partiellement auto-fertile.

La pollinisation croisée avec une autre Akebia à la génétique différente est nécessaire à la fructification.

Jérôme Fernandez
associationlejardinsylvestre@gmail.com



Fruits mûres de l'Akebia quinata



Floraison de l'Akebia quinata



Lutter contre le moustique tigre

Le moustique tigre est un moustique urbain qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 mètres : le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois.

Les bons gestes

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie** : la saison dernière, en Gironde, plus de 50% des gîtes larvaires découverts logeaient dans un récupérateur d'eau.

A savoir : même un récupérateur d'eau de pluie est fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Petite astuce : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.

- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et notamment les regards où de l'eau peut stagner. Le moustique adore les rétentions de pluie dans un amas de feuilles ou d'autres matières !

- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage...) avec un voile ou un simple tissu pour éviter à l'eau de stagner et au moustique d'y accéder.

Pour profiter de vos extérieurs cet été, lancez-vous dans la chasse aux eaux stagnantes dès les premières pluies du printemps !

- **Dès le mois d'avril**, recherchez minutieusement et de manière complète tous les endroits où l'eau pourrait stagner dans les espaces extérieurs (y compris les regards et les coffrets techniques) et faire le nécessaire pour les neutraliser ;

- **De mai à novembre**, faire le tour des extérieurs, une fois par semaine, pour supprimer/vider toutes les petites accumulations d'eau.

- Invitez vos voisins à en faire autant ! le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m... faites passer



l'information autour de vous !

Pour quelles raisons ne traite t'on pas mon quartier, ma commune ?

- Le moustique tigre ne peut être éradiqué car ses larves sont résistantes à des conditions environnementales très défavorables.

- Les traitements ne sont déclenchés par les autorités sanitaires qu'en cas de risque de propagation épidémique (dengue, chikungunya ou zika). Ils concernent des périmètres limités et respectent des distances de sécurité avec les sites à risques (cours d'eau,...). Seuls les secteurs où un risque est identifié sont traités (lieux fréquentés par une personne malade durant sa période de virémie et où le moustique tigre a été décelé). Ils visent à supprimer les moustiques adultes (les œufs et les stades immatures de l'insecte ne peuvent pas devenir contaminants).

- Ces traitements ne sont pas une solution durable pour réduire la nuisance car ils n'ont aucun effet sur les œufs ni les larves de moustiques. Une nouvelle population de moustiques tigres (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération.

- Traiter régulièrement présenterait deux inconvénients importants :

1. Création de résistance aux traitements: les molécules risqueraient alors de ne plus être actives en cas d'épidémies.

2. Risque d'exposer la population riveraine à ces insecticides par des traitements répétés.



Les Croqueurs de pommes



La Rochelle et les Croqueurs de

Pommes d'Aunis-Saintonge accueillent EUROPOM les 28 et 29 octobre 2023 à l'Espace Encan. EUROPOM, c'est plus qu'un salon, c'est une véritable fête de la diversité fruitière. C'est une exposition de fruits du terroir, avec la participation de plusieurs pays européens, pour permettre au grand public de redécouvrir les variétés anciennes. Elle a lieu chaque année en Europe et tous les cinq ans en France.



A la Rochelle, EUROPOM 2023 regroupait non seulement les 64 associations Croqueurs de Pommes (la plupart avait un stand), des associations françaises (Mordus de la pomme,



Fruits oubliés, Domaine agroécologique de Barolle, LPO, etc.), des institutionnels (ville de La Rochelle, projet alimentaire territorial, etc.), et également des délégations étrangères venues d'Autriche, Suisse, République Tchèque, Belgique, Allemagne, Hongrie et Luxembourg.

Sur le salon, environ 2000 variétés de pommes et autres fruits étaient exposés, venus des quatre coins de l'hexagone et des pays voisins. Plus de 5000 visiteurs ont pu déguster des fruits et du jus de pommes pressé sur place. Il y avait de la documentation relative aux fruitiers (brochures techniques, livres). Différentes animations étaient organisées pour tous les âges : fabrication de smoothies entraînée par un vélo, quizz, tombola pour gagner des arbres, etc

Les six conférences ont été très appréciées. Elles traitaient de sujets en lien avec l'alimentation, l'écosystème du verger, les techniques arboricoles et même la génétique :

Samedi 28 octobre :

10h30 : Présentation du Projet Alimentaire de Territoire (Arboriculture et maraîchage) de la Communauté d'Agglomération La Rochelle et des Communautés de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud et Île de Ré.

14h : La vie des sols de nos vergers par Jean-Pierre SCHERER, agronome botaniste, auteur du livre Les yeux de l'hirondelle

16h : La biodiversité fonctionnelle au verger par Michel LE COCQ, auteur du livre Mon verger d'amateur

Dimanche 29 octobre :

11h : Le patrimoine fruitier et génétique par Caroline DENANCE de l'INRAE, Yves BARBIER

14h : Rôle des auxiliaires au verger et au potager, Incidence du changement climatique par Vincent ALBOUY, auteur naturaliste du livre Les auxiliaires au jardin

16h : Le patrimoine fruitier d'Aquitaine par Evelyne LETERME, consultante et formatrice en arboriculture fruitière agro écologique.

Notre association collabore depuis plus de 10 ans avec l'INRAE pour l'analyse génétique des fruits à pépins. Au départ, notre intérêt a été de compléter la description des variétés anciennes de fruits et d'identifier les éventuels synonymes pour une même variété. Par exemple, l'analyse a confirmé la même identité de deux variétés (longtemps soupçonnée) : Reinette Abry (Île de France) et Dame Jeanne (Bretagne). Une autre étape de recherche permet de faire la lumière sur les filiations et parentés de toutes ces variétés dans l'histoire de leurs obtentions. A présent, nous considérons notre contribution essentielle au devenir de l'arboriculture. L'exploration du réservoir de diversité que constituent les variétés anciennes ouvre la voie à une diversification de la création variétale, plus résiliente face aux changements climatiques, sans oublier l'aspect nutritionnel.

Présentation des différentes techniques de greffage pour arbres fruitiers sur le stand des Croqueurs du Cantal :



Depuis 1978, l'association Croqueurs de Pommes poursuit son objectif de **préservation des variétés fruitières anciennes**. Ses activités principales sont la **pomologie** (connaissance des variétés fruitières) et la transmission des techniques arboricoles (taille, greffe, soins du verger). Ses 8200 adhérents répartis dans 64 associations en France sont attachés à la survie du **patrimoine fruitier** et à des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Grâce à ce maillage du territoire, ils proposent au niveau local des conseils sur le choix des variétés, **sur la conduite des arbres fruitiers**, sur l'entretien des vergers en harmonie avec la nature. Dans chaque région, les bénévoles dispensent des **séances de taille et de greffage** dans le but de multiplier les variétés méritantes à transmettre aux générations actuelles et futures.

Au sein du réseau Croqueurs de Pommes, l'association départementale « Aunis Saintonge 17 » organisatrice de l'événement Europom fête ses 20 ans d'existence.



Guy Jouinot, le président rochelais, a su mobiliser plus d'une cinquantaine de bénévoles pendant tout le week-end pour garantir la réussite de cette rencontre internationale. Les aides financières et matérielles qui nous ont été accordées ont

été essentielles pour offrir une présentation de qualité à la hauteur des ambitions de cet événement. Nous remercions tous nos **partenaires** qui ont cru à notre engagement local et national :

- La région Nouvelle Aquitaine, le département de la Charente-Maritime, l'agglomération de la Rochelle, les CDC Aunis Atlantique, Aunis Sud et Île de Ré.

- Les responsables des services de la Ville de la Rochelle qui nous ont réservé le meilleur accueil et ont mis leurs compétences à notre service.

- La Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime Deux-Sèvres pour son précieux soutien technique et matériel.

- Les annonceurs qui ont permis de réaliser un livret dont la vente contribue au financement de l'événement.

- Les médias : France Bleue, Sud-Ouest, Hebdo Charente-Maritime, entre autres.

- Les bénévoles venus spontanément nous aider. En nouveauté, l'almanach 2024 (incluant un calendrier lunaire) et le cahier fruitier Provence-Alpes-Côte d'Azur étaient proposés à la vente.

Nous espérons que cette exposition unique aura éveillé la curiosité des visiteurs de tout âge, et leur aura donné envie de **soutenir nos actions** en nous rejoignant comme adhérents. L'adhésion annuelle est de 30 euros. Elle est familiale, permet de participer aux activités au fil des saisons, de recevoir un bulletin de liaison trimestriel par la poste, d'obtenir des réductions sur la librairie et de soutenir notre démarche militante.

Contacts : Association Croqueurs de pommes d'Aunis et Saintonge 3 place de la Mairie, 17170 COURCON

Adhésion : <https://www.helloasso.com/associations/croqueurs-de-pommes-aunis-saintonge-17/adhesions/adhesion-2024>
E-mail : contact@croqueurs-pommes-17.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/europom2023>

Instagram : https://www.instagram.com/europom_2023/

Internet : <https://www.europom2023.fr/>

Association nationale Croqueurs de pommes Cité des Associations Rue Jean-Pierre Melville Boîte postale 80043 90001 BELFORT CEDEX Téléphone : 0384214170

Internet : <https://croqueurs-national.fr/>
Pour trouver l'association locale la plus proche de chez vous :

<https://croqueurs-national.fr/associations-locales.html>



COLLECTES de SANG 2024

Salles des Fêtes

RdV <https://dondesang.efs.sante.fr>

Justificatif identitaire obligatoire



**Association des Donneurs de Sang
Bénévoles de la Plaine d'Aunis ADSB-PA**
dondusangaunis@gmail.com

Offrez votre sang c'est la vie !
*10 000 dons de sang sont nécessaires chaque
jour en France*

AIGREFEUILLE

14h30 - 19h00

LUNDI 8 JANVIER
LUNDI 4 MARS
LUNDI 29 AVRIL
LUNDI 1 JUILLET
LUNDI 2 SEPTEMBRE
LUNDI 29 OCTOBRE

LA JARRIE

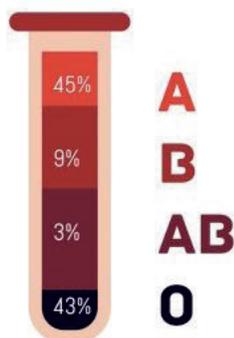
15h00 - 19h00

LUNDI 12 FÉVRIER
LUNDI 15 AVRIL
LUNDI 17 JUIN
LUNDI 26 AOÛT
LUNDI 21 OCTOBRE
LUNDI 16 DÉCEMBRE



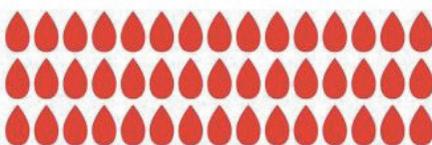
DON DU SANG

Répartition des groupes sanguins en France



10 000

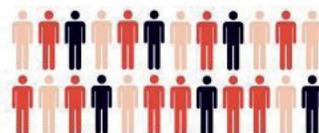
dons du sang sont nécessaires chaque jour



Seulement **4%** des français qui sont
en capacité de donner leur sang font la
démarche

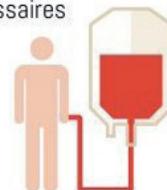
1 MILLION

de patients sont soignés chaque
année grâce aux dons du sang



19

dons sont nécessaires
par minute



3 PRINCIPAUX CRITÈRES

pour donner son sang



avoir entre 18 et 65 ans



peser au moins 50kg



être en bonne santé lors du don

A votre service

Artisans de Virson

BUQUET Nicolas Maçonnerie générale	1 bis, chemin Bas Le Bois de l'Encens	06 67 63 59 11 nicolasbuquet@hotmail.com
FRANCKOWIACK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com
GUIBE Jérôme Menuiserie Hestia	8 bis, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 87 93 24 08 contact@menuiserie-hestia.fr
IDEELEC Electricien	6, chemin de forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
PRINTEMPS David Plaquiste	26, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 23 81 14 03 davidprintemps@sfr.fr

Commerces

Saveurs de l'Etable Charentaise PENON Vincent et Muriel (vente de viande bovine bœuf et veau en colis)	1, chemin des Tilleuls Les Roulières		05 46 35 40 54 - 06 20 19 77 00 www.saveursdeletablecharentaise.fr www.manger17.fr
Ferme de TESSON - DAVIET Sophie (vente de légumes et fruits de saison, légumes anciens...)	Lieu dit «Tesson»		06 51 27 53 38 facebook : louchedetesson17
MOD et STYL LOISEL Sandrine Boutique prêt-à-porter femmes	8 ter, Grand Chemin Les Haies		06 73 80 50 76
OLIZE Artisan Végétal Fleuriste en fleurs séchées	4, chemin de l'Avenir Les Roulières		06 07 25 72 97 olize-artisanvegetal@orange.fr
VICTORIA FRANCE ARNOULD Céline Vente à domicile de bijoux	4, chemin de l'Avenir Les Roulières		06 07 25 72 97 celinearnould.victoria@orange.fr
Distributeur de pains Le Bonheur est dans le Pain	Mairie 1, place du Souvenir		05 46 35 50 86

Infirmière

LE FRANCOIS Aurore Infirmière Libérale diplômée d'État Soins à domicile ou cabinet sur RDV	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
--	-------------------------	----------------

Assistants maternelles

AIMARD Valérie	10, rue du Château des Granges	06 70 43 23 24
BERTAUD Laetitia	5, chemin des Vignes	06 12 77 53 92
BONDIA Emmanuelle	12, lotissement de la Sergenterie	05 46 09 94 03 06 20 77 79 91
BOUGEOIS Stéphanie	1, chemin des Vieux Puits	06 60 56 10 19
GIRAUD Michelle	7, rue de la Rochelle	05 46 66 17 01 06 10 32 00 44

Groupe scolaire RPI Bouhet-Chambon-Virson

ECOLE DE VIRSON (Maternelle)



Adresse : 3, place du Souvenir,
17290 Virson
Tél. 05 46 27 50 48
mail: ce.0170635y@ac-poitiers.fr
Directrice: Mme Emma BODIN

ECOLE DE CHAMBON (CE2 / CM1 / CM2)



Adresse : 2, rue du Fief du Moulin,
17290 Chambon
Tél. 05 46 07 54 52
mail: ce.0170881R@ac-poitiers.fr
Directrice: Mme Lucile POMMET

ECOLE DE BOUHET (CP / CE1 / CE2)



Adresse : 21, rue du Bief,
17540 Bouhet
Tél. 05 46 68 20 74
mail: ce.0170948N@ac-poitiers.fr
Directrice : Mme Julie GRATON

Accueil périscolaire

Garderie

« Les P'tits Loups »

Contact PAPJ

Accueil téléphonique :

06.61.56.92.14

Email : contact@papj.fr

Vacances Scolaires 2023-2024

Service-Public.fr **FAMILLE**

MÉTROPOLE

Vacances scolaires 2023-2024

Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023	Lundi 4 septembre 2023	Lundi 4 septembre 2023	Mardi 5 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023			
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024			
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024	Du samedi 27 avril au lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024			

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.
Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024.

À noter

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.



Dates à retenir pour 2024

22 janvier 2024
Voeux du maire

27 janvier 2024
Repas des aînés

4 février 2024
Cérémonie au Château des Granges

février 2024
Taille des pommiers

mars 2024
Opération Nettoyons la nature

7 avril 2024
Concours nature de tir à l'arc

8 mai 2024
Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945

avril ou mai 2024
Vide grenier (Virson s'Anime)

9 juin 2024
Elections européennes

juin 2024
Fête de la Saint Jean (Virson s'anime)

14 juillet 2024
Apéritif républicain

20-21 juillet 2024
Championnat régional de tir à l'arc

1 septembre 2024
Balade à vélo

12 septembre 2024
Ramassage et pressage des pommes

11 novembre 2024
Cérémonie de l'Armistice de 1918

8 décembre 2024
Vente de Noël (Les Petites Mains)

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17
(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.



Les services d'ENEDIS sont toujours sur le pont en cas d'évènements exceptionnels comme les tempêtes Ciaran et Domingo à l'automne dernier et font tout pour rétablir l'électricité au plus vite.

Pensez à enregistrer le numéro ci-dessus sur votre téléphone portable pour signaler tout incident ou avoir des renseignements sur l'état du réseau en cas de coupure de courant.